

COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE SOMME ET LOIRE

Compte rendu du Conseil Communautaire du jeudi 10 Octobre 2013 à 20h00

Présents :

- Mme Edith GUEUGNEAU, Présidente, MM. Jean-Paul DRAPIER, Pascal PAILHAREY, Hubert LOUIS, Mmes Yvette PACOT, M. Jean-Paul GAUTHIER, **délégués titulaires de BOURBON LANCY,**
- MM. Guy LAVOCAT, Jean DESCHAMPS, **délégués titulaires de CHALMOUX,** Mme Alice GUEUGNAUD, déléguée suppléante
- M. François CHANDIOUX, **délégué titulaire de CRESSY SUR SOMME**
- MM. Georges ROUSSELET, Robert MAUPAS, Robert MERLIN **délégués titulaires de CRONAT,**
- M. Paul RAMEAU, **délégué titulaire de GILLY SUR LOIRE**
- Mme Nathalie PAGNIER, **déléguée titulaires de GRURY,**
- MM. Daniel MICHAUD, Serge NIVOT, Gilbert VACHET **délégués titulaires d'ISSY L'EVEQUE**
- Mme Chantal DAGOUNEAU, **déléguée titulaire de LESME**
- M. Bernard MORLET, **délégué titulaire de MALTAT**
- M. Bruno POUCHET **délégué titulaire de MARLY SOUS ISSY**
- M. Patrick MOUSSERIN, **délégué suppléant de MONT**
- M. Bernard DUFRAIGNE, **délégué titulaire de MONTMORT**
- M. Michel DELORME **délégué titulaire de SAINT AUBIN SUR LOIRE,**
- Mme Corinne BIDOLLET, **déléguée titulaire de STE RADEGONDE**
- MM. Patrick LHUILIER, Jean-Paul GABRIEL **délégués titulaires de VITRY SUR LOIRE**

Secrétaire de séance : M. Bernard MORLET

Délégués ayant donné pouvoir :

- Mme Simone CLEMENT à Mme PACOT Yvette
- Mme Nadine LALLEMAND à M. Jean-Paul DRAPIER
- M. Jean-René LANOIZELE à M. Pascal PAILHAREY
- M. Michel ROUSSELET à M. Bernard MORLET
- M. Michel DUCHASSIN à Mme Edith GUEUGNEAU
- M. Jean DELIZE à M. Michel DELORME

Absents excusés:

- M. Denis BERTHOT
- M. Patrick MARCAUD
- M. Maurice FORET
- M. Guillaume PAQUIER
- Mme Claudette GRIVIAUD
- M. Jean-Paul LARUE

I. Approbation du compte rendu de la séance du 12/09/2013

⇒ Le Conseil Communautaire, après délibération et à l'unanimité des membres présents, **APPROUVE** le compte rendu de la séance du 12/09/2013.

II. Ajout de points supplémentaires à l'ordre du jour

La Présidente demande au conseil communautaire de bien vouloir autoriser l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour :

- 1- Augmentation de la rémunération de Melle Maréchal.

⇒ Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, **ACCEPTÉ** l'ajout d'un point supplémentaire à l'ordre du jour.

III. Politique d'accueil et d'attractivité

A. Présentation du diagnostic habitat

- **Présentation brève de la synthèse du diagnostic de l'Habitat et du Logement sur la CCESL.**

Ce diagnostic sera envoyé à toutes les mairies sous format informatique. Les commentaires seront à faire remonter à la Communauté de Communes.

Une erreur figurait dans la synthèse communiquée dans la note de synthèse : correction dans le paragraphe ci-dessous, partie 3.1 « L'offre en logement de la CCESL » :

« Ce fort taux de résidences -secondaires démontre l'attractivité résidentielle de la CCESL mais provoque une augmentation des besoins en logements pour les personnes souhaitant résider à l'année sur le territoire. »

- **Poursuite de la politique de l'Habitat et du logement sur la Communauté de Communes :**

En plus de l'adhésion à Habiter Mieux ainsi que des permanences réalisées par l'ADIL et l'Espace Info Energie du CAUE sur le territoire, un comité de pilotage habitat sera organisé en novembre/décembre 2013.

Ce comité de pilotage permettra la restitution de ce diagnostic aux partenaires, ainsi que la définition de la poursuite des réflexions sur l'habitat de la Communauté de Communes entre Somme et Loire

Il sera ainsi proposé l'organisation de réunions participatives (comme cela avait été réalisé sur le DOO sur SCoT du Pays Charolais Brionnais) afin de définir un programme d'action en fonction des thématiques mise en avant dans le diagnostic :

- Lutte contre la vacance
- Les logements locatifs
- L'adaptation des logements aux personnes âgées.
- La réhabilitation des logements anciens
- La thématique des meublés touristiques de Bourbon Lancy a souhaité être ajoutée par les élus.

Cela porte à cinq le nombre de thématiques d'approfondissement qui seront proposées sous forme d'ateliers comprenant les élus de la Communauté de Communes ainsi que les acteurs et partenaires de l'habitat.

B. Réponse à l'Appel à projet sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique.

- **Présentation de l'appel à projet :**

Cet appel à projet sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique est lancé par les Ministères de l'égalité des territoires et du logement et de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

- **Objectif :**

Promouvoir les actions en faveur de la rénovation énergétique de l'habitat : repérer et promouvoir les démarches innovantes visant à favoriser la réalisation de travaux de rénovation énergétique.

- **A qui s'adresse l'appel à projet ?**

Toutes les collectivités territoriales porteuses de démarches ayant pour objectif de favoriser les rénovations énergétiques de logements. (Quelque soit l'échelle de la collectivité).

- **Quel palmarès ?**

Chaque collectivité peut concourir pour plusieurs prix parmi la liste ci-dessous, qui seront décernés.

- Le grand prix récompensant le projet le mieux noté sur l'ensemble des critères d'évaluation
- Le ou les prix territoriaux récompensant les projets les mieux notés en fonction de l'échelle territoriale considérée (*rayez les mentions inutiles*)
 - ~~Région~~
 - ~~Département~~
 - ~~Intercommunalité, commune ou groupement de communes (par exemple parc naturel régional, pays, etc.) de plus de 50 000 habitants~~

- Intercommunalité, commune ou groupement de communes (par exemple parc naturel régional, pays, etc.) de moins de 50 000 habitants

Le ou les prix thématiques récompensant les projets les mieux notés en fonction de l'angle d'attaque adopté par la collectivité (*ayer les mentions inutiles*)

- ~~Repérage~~
- ~~Sensibilisation~~
- **Accompagnement**
- ~~Outils financiers~~
- ~~Mobilisation des professionnels~~

Nous proposons que la CCESL concoure aux prix suivants : cf. ci-dessus.

- **Annnonce du palmarès**

Le palmarès sera annoncé par la ministre de l'Égalité des territoires et du Logement début décembre 2013.

Des récompenses seront déterminées pour chacun des prix, en partenariat avec l'ADEME et l'ANAH, pour aider les collectivités lauréates à financer l'ingénierie de leur projet.

⇒ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, ACCEPTE de répondre à l'appel à projet sur les initiatives locales pour la rénovation énergétique.*

IV. Finances

A. Décision modificative budget transports scolaires

Madame Gueugneau laisse la parole à Monsieur Vachet qui rappelle qu'en décembre 2012, le conseil communautaire a délibéré favorablement pour l'attribution d'une subvention de 3000€ à la commune de Toulon sur Arroux pour les transports scolaires réalisés sur l'année scolaire 2011/2012.

Afin de pouvoir verser cette subvention il convient de prendre une décision modificative sur le budget transports scolaires.

Fonctionnement

Dépenses

C/6215	Personnel affecté par la collectivité de rattachement	-	3 000 €
C/65734	Subvention aux communes	+	3 000 €

⇒ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE la décision modificative n°1 au budget transports scolaires*

B. Demandes de subventions

Deux demandes de subventions ont été présentées au Conseil Communautaire.

- Une demande du comité des fêtes de St Denis qui nous sollicite pour l'attribution d'une subvention pour participation aux frais de tickets de manège. Cette année ils souhaitent offrir des tickets aux élèves du collège. Les élèves de toutes les communes sont ainsi concernés.

↳ demande ajournée car lors de sa présentation aux membres du bureau, ceux-ci n'ont pas souhaité donner suite. Effectivement si l'accord avait été donné, chaque comité des fêtes aurait pu ensuite solliciter une subvention car des fêtes sont organisées dans chaque commune. Le versement d'une subvention au comité des fêtes reste de la compétence communale et non intercommunale.

- Une demande d'un Jeune Agriculteur du Canton d'Issy l'Evêque, apprenti chez ses parents et qui a été sélectionné pour représenter la région Bourgogne-Franche comté à la finale nationale de labour à Ars sur Formans dans l'ain les 21 et 22 septembre dernier.

Les frais de déplacement engendrés par ce concours sont estimés à 1600€.
Il a sollicité la CCESL pour l'attribution d'une subvention.

↳ proposition de verser une subvention de 300€ par le biais de l'association des JA.

⇒ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le versement d'une subvention de 300€ par le biais de l'association des jeunes agriculteurs du Canton d'Issy l'Evêque*

V. Tourisme

A. Validation des circuits balades vertes

Il a été rappelé aux membres du Conseil Communaires que les communes du Canton d'Issy l'Evêque travaillent depuis plusieurs mois sur l'élaboration des circuits balades vertes en collaboration avec les services du département. Les projets de circuits ont été présentés lors de la réunion des référents du 26 septembre. Chaque commune doit maintenant délibérer sur son circuit. Suite à ces délibérations, le conseil communautaire devra lui aussi délibérer sur les circuits et sur la boucle intercommunale.

↳ **Ce point de l'ordre du jour a été ajourné car les communes n'ont pas toutes délibérées sur leur circuit. La commune d'Issy l'Evêque doit encore traiter avec des particuliers pour acheter des terrains sur lesquels passeront les circuits balades vertes**

VI. Environnement

A. Validation du montant de location du garage de stockage du camion ordures ménagères

Le camion ordures ménagères est stocké chez Monsieur LUCIEN à Issy l'Evêque. La location annuelle du garage s'élève à 250€. Le conseil communautaire a été invité à délibérer sur ce montant. Il a été précisé que la délibération portera sur les années 2012 et 2013.

⇒ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE le versement d'une location annuelle de 250€ à Monsieur Lucien avec effet rétroactif depuis 2012.*

VII. Point supplémentaire

A. Augmentation de la rémunération de Melle MARECHAL

Proposition d'augmenter la rémunération de Melle Maréchal de 300€ net par mois, à compter du 1^{er} novembre 2013 en compensation des responsabilités complémentaires qui lui ont été données.

⇒ *Le Conseil Communautaire, à l'unanimité des membres présents, APPROUVE l'augmentation de la rémunération de Melle MARECHAL de 300€ net par mois à compter du 1^{er} novembre 2013 et CHARGE la Présidente de signer l'avenant correspondant.*

VIII. Questions diverses

Madame Gueugneau a tenu à remercier l'ensemble des élus pour leur implication et leur présence lors de la manifestation du Village des Villages. Elle précise que grâce à eux, cette manifestation a été un véritable succès. Elle tient également à remercier les jeunes agriculteurs des cantons d'Issy l'Evêque et de Bourbon-Lancy qui ont réalisé le repas du samedi soir.

Madame Gueugneau donne lecture d'un courrier de remerciement de Monsieur le Préfet au sujet de cette manifestation.

La Séance a été levée à 22h00

La Présidente,
E. GUEUGNEAU



A la fin du Conseil Communautaire Monsieur Michaud a demandé la parole :

Monsieur Daniel MICHAUD, suite à sa dernière intervention lors du conseil communautaire du 26 septembre, a souhaité intervenir une nouvelle fois sur la problématique de la réforme des cantons. Il tient à préciser qu'un courrier signé de tous les Maires, des deux conseillers généraux, de la Présidente de la Communauté de Communes a été envoyé à Monsieur le Préfet, Monsieur le Président CG71, Messieurs les 2 Sous-Préfets, Madame la députée de la 2^{ème} circonscription, et Monsieur le député de la 3^{ème} circonscription. Ce courrier, sous forme de pétition, interpellait des élus et services de l'Etat sur la problématique du redécoupage des cantons et sur le fait que le territoire intercommunal sera dissocié. Il est précisé qu'à ce jour aucune réponse à ce courrier n'a été reçue.

Tous les élus ont pu s'exprimer librement sur ce sujet.